

COMPTE RENDU

de la réunion du COMITÉ DE PILOTAGE ACADÉMIQUE ES & ST

Vendredi 11 décembre 2009
Rectorat de Nantes – Salle 19 (H2) – 9 heures

Présents :

CRAM :	M. DESAUBLIAUX – M. SALLIOU
IEN :	M. ANGORA - Mme GIRARD - M. MOREAU – M. TRICOIRE
IA-IPR :	M. PRIEUR
DAFPIC FI :	Mme LUCAS – Mme BÉCART
IHS :	M. ESLAN – M. THOMAS (ACMO académique)
Chef de Travaux	M. MEERTS – M. DANIELO
PLP Formateur :	Mme TERRIEN – M. PIQUET
Rectorat :	M. LIMOUSIN
INRS :	Mme FAGET
Société RESECUM :	M. MICHEL

Excusés : M. AVELINE - Mme COCAUD - M. COURCELLE - M. PRAT - M. RADIGOIS – M. VANDENDRIESSCHE –

Monsieur Jean-Pierre MOREAU, Adjoint au DAFPIC, ouvre la séance à 9 heures avec M. Dominique DESAUBLIAUX, Ingénieur Conseil de la CRAM des Pays de la Loire.

Le procès verbal de la réunion du comité de pilotage du 1er décembre 2008 est approuvé par tous les membres.

Bilan des actions par dispositif pour l'année scolaire 2008/2009

M. Angora présente les actions ES & ST par dispositif :

Dispositif	Actions	Etablissements publics		Apprentissage	
		Inscrits	Présents	Inscrits	Présents
FOAD	Pré requis en prévention	96	73	9	9
PRAP	Stage de base PRAP BIC	23	15	10	7
	Monitorat PRAP BIC	10	9	10	10
	Recyclage monitorat PRAP BIC	67	54	7	5
	Recyclage Instructeur BIC	1	1	1	1
	Recyclage PRAP 3S	8	6		
SST	SST			10	9
	Monitorat SST	15	15	6	6
	Recyclage monitorat	139	133	31	20
Risque électrique	Habilitation	29			

Le travail en hauteur

La mise en place du dispositif s'est effectuée au cours de l'année 2008/2009.
7 instructeurs ont été formés pour assurer la formation des professeurs.

L'habilitation électrique

29 personnes ont suivi la formation qui leur a été validée.

Les professeurs de la filière Maintenance Industrielle ont besoin d'une formation : un module spécifique est prévu par le réseau ressources de l'INRS.

Un centre académique de formation électrique a été créé au LP de Paimboeuf pour les élèves préparant un CAP Pro Elec principalement, et aussi pour la formation continue des enseignants.

Actions en direction des SEGPA

Le Bulletin Officiel n° 18 du 30 avril 2009 précise les orientations pédagogiques pour les enseignements généraux et professionnels adaptés dans le second degré.

Cinq champs ont été définis :

- Habitat,
- Hygiène, alimentation, services,
- Espace rural et environnement,
- Vente, distribution, magasinage,
- Production industrielle.

Il s'agit de mettre les enseignants en situation, en prenant en compte la prévention des risques : 153 professeurs ont bénéficié de la formation. La répartition par champ est la suivante : habitat = 26,8 % ; hygiène, alimentation, services = 21,6 % ; espace rural et environnement = 11,3 % ; vente, distribution, magasinage = 4,3 % ; production industrielle = 1,3 %.

Présentation des actions par dispositif pour l'année scolaire 2009/2010

Dispositif	Actions	Etablissements publics		Apprentissage	
		Inscrits	Présents	Inscrits	Présents
FOAD	Pré requis en prévention	116		10	
PRAP	Stage de base PRAP BIC	24		4	
	Monitorat PRAP BIC	10		2	
	Recyclage monitorat PRAP BIC	80		9	
	Recyclage PRAP 3S	9			
SST	Formation de base			10	
	Monitorat SST	19		8	
	Recyclage monitorat	153		32	
3RB		43			

Le travail en hauteur :

Au cours de l'année 2009/2010, les plateaux techniques seront installés ; 48 professeurs de lycée professionnel seront formés (FOAD + formation pratique sur plateau technique).

Ces professeurs formés formeront ensuite leurs élèves et leur délivreront une attestation.

Mme Lucas informera les CFA EN de la possibilité de suivre cette formation proposée au PAF 2010.

Pour l'année 2010/2011, il est prévu de former 96 professeurs. Cette formation, destinée dans un premier temps aux métiers du bâtiment, sera étendue aux métiers dont les activités peuvent être aussi réalisées en hauteur (ex. maintenance industrielle, électrotechnique, énergétique...).

M. Tricoire rappelle que **la formation de base ES&ST est obligatoire avant de suivre la formation sur le travail en hauteur ; cette information devra être communiquée aux établissements avant le mois de juin.**

Un travail de prospection doit être envisagé sur le flux des enseignants à former.

Habilitation électrique :

Un recensement des personnes formées est à programmer.

Il appartient aux chefs d'établissement de communiquer, les noms des enseignants dont cette formation est obligatoire pour les enseignements qu'ils dispensent, auprès de M. Philippe RADIGOIS IEN responsable de la mise en œuvre de cette action.

La formation de base ES&ST est obligatoire avant de suivre cette formation

Risques routiers :

Une action a été commencée l'an dernier en CFA, avec la présentation d'un certain nombre d'outils. Un CFA EN (85) serait intéressé par rapport au transport de plats culinaires.

Action auprès des chefs de travaux :

Une action est prévue avec la CRAM et M. Eslan.

Étude sur la perception des enjeux de la santé et de la sécurité au travail :

M. Michel présente l'étude qui sera réalisée par sa société (Resecum) sur l'évaluation de la perception des enjeux de la santé et de la sécurité au travail par les élèves des filières professionnelles des lycées.

Il s'agira de mettre en perspective les enseignements reçus et leur vécu en entreprise ; l'objectif est de dégager des axes de progrès intégrant les réformes de l'enseignement professionnel tant du point de vue du soutien à la formation des formateurs que de la formation des élèves qui en découle.

A l'issue de l'étude de M. Michel et en fonction des résultats (prévus en mars 2010), des formations pourront être mises en place.

Une présentation des résultats des travaux sera réalisée dans le cadre de la journée académique des chefs de travaux

Présentation du site académique ES & ST :

M. Gérard Limousin est chargé de l'élaboration du site académique ES & ST ; le travail est en cours en relation avec M. Angora. **Toute information relative à l'ES & ST figurera sur ce site qui sera accessible dans le courant du mois de janvier 2010.**

Informations nationales :

Masterisation : l'admission du concours de recrutement des enseignants de la filière professionnelle comportera une épreuve sur la connaissance du milieu éducatif et sur l'Enseignement à la Santé et à la Sécurité au Travail.

Questions diverses

- La convention de partenariat entre le rectorat de l'académie de Nantes et la CRAM des Pays de la Loire a été renouvelée.
- **Une information est à prévoir au niveau des chefs d'établissement, des chefs de travaux et des enseignants pour alerter sur l'importance du travail exigé dans le cadre de la FOAD (stage de base) :** cette formation demande 40 à 60 heures de travail personnel en plus des 2 jours et demi de présence ; il serait bon de le signaler sur le site académique en présentant le processus de la formation, tout en précisant qu'elle apporte entière satisfaction.
- Remarque de M. Salliou : il serait intéressant, pour les personnes qui ont suivi la formation FOAD, d'avoir la possibilité de consulter le site ultérieurement, après leur formation ; ce n'est pas possible actuellement.

- M. Piquet fait part des difficultés de mettre en place une formation au secourisme dans les lycées d'enseignement général ; cela relève d'un projet d'établissement.
- En lycée professionnel, il manque de moniteurs, il faudrait utiliser le cadre du bassin pour mutualiser les moyens.
- Mme Girard demande la mise en place d'une formation au monitorat pour le secteur sanitaire et social (à inscrire au PAF).
- Mme Faget signale que le site INRS répertorie toutes les formations et tous les participants à ces formations. Tous les membres d'un comité de pilotage peuvent accéder à ce site (avec un code fourni par l'INRS) pour consultation des formations des enseignants. L'accès peut être également donné au chef d'établissement et au chef de travaux qui sauront ainsi quels sont les enseignants formés dans leur établissement.
Il faudra pour cela adresser à Mme Faget la liste des membres du comité de pilotage académique ES & ST, la liste des chefs d'établissement, la liste des chefs de travaux, la liste des coordonnateurs de CFA EN (nom, prénom, adresse électronique, discipline).
- Une étude doit être réalisée par l'INRS sur les déterminants des accidents du travail chez les jeunes. Le but de cette étude est d'évaluer l'impact de l'enseignement en santé et sécurité au travail reçu au cours de la formation initiale sur la survenue d'accidents du travail une fois entré(e) dans la vie active.
- L'INRS organise, à Paris, le 22 avril 2010, un séminaire spécifique pour les chefs de travaux au sujet des risques biologiques. Un chef de travaux par académie sera convié (frais de déplacement sur subvention CRAM). Il a été convenu de le désigner en tenant compte des ressources dont dispose l'établissement en matière de risques biologiques.

L'ensemble des sujets étant épuisé, la séance est levée à 12 heures 30.